



REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE D'ORMES

COMPTE RENDU SOMMAIRE - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 juillet 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni lundi 16 juillet 2018 à 19 heures sous la présidence de M Stéphane GROS, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Stéphane GROS – Alex SIMONATO - Marie DEJEAN AGRON – Catherine GALOPIN – Sylvie CHETAUD- Claudine GRET – Cécile CUENOT -Jean Marie MOREAU – Xavier COCHET – Jacky THOMASSIN – Florent THOMASSIN.

Absents : Laurent GUICHET donne pouvoir à Alex SIMONATO- Hervé HENRY donne pouvoir à Marie DEJEAN AGRON.

Excusées : Mesdames Emilie DUCLOS- Nolwenn GAUTHIER.

Secrétaire de séance : Alex SIMONATO

Monsieur Le Maire demande de rajouter deux points à l'ordre du jour concernant le prêt de la salle Daniel Balavoine à l'Union des Maires des Communes Rurales de Saône-et-Loire pour le 13 octobre 2018 et la révision des loyers de deux logements communaux : accepté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

1. **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2018.
2. **DECIDE** de soumettre à la vente le Moulin Bernard à un prix de 98 000 euros en recevant en priorité les projets de développement touristique (gîte de pêche, gîte de groupe, etc...).
3. **DECIDE** de participer dans le cadre de la labellisation, à la couverture de prévoyance de ses agents, à hauteur de 5 euros pour les agents à temps plein et au prorata du nombre d'heures travaillées pour les agents à temps non complet.
4. **VOTE** l'octroi d'une prime à un agent en contrat aidé.
5. **APPROUVE** le règlement intérieur de la bibliothèque de Simandre/ Ormes/ La Frette.
6. **DECIDE** de maintenir les mêmes conditions de contribution financière aux cours de natation pour les écoles pour 2018/2019.
7. **FIXE** le tarif de la garderie pour 2018/2019 à 2.90 euros par heure et par enfant.
8. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer de nouveaux contrats de téléphonie pour la mairie et les écoles.
9. **AUTORISE** le renouvellement du contrat de la secrétaire de mairie contractuelle.
10. **DECIDE** d'aligner le prix des loyers des deux logements communaux situés Impasse du Château pour un montant de 534 euros.
11. **VOTE** le prêt exceptionnel le samedi 13 octobre 2018 à titre gratuit de la salle Daniel Balavoine à l'Union des Maires des Communes Rurales de Saône-et-Loire.
12. **EST INFORME** :
 - de la fermeture de la mairie du 23 juillet au 12 août 2018

Vu par nous, Maire de la Commune d'ORMES pour être affiché le **19 juillet 2018** à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 AOUT 1884.

A ORMES, le 18 juillet 2018

Le Maire,
Stéphane GROS.

